

**ARRÊTÉ FIXANT LES TARIFS DES ACTIVITÉS
ORGANISÉES PAR LA DIRECTION DES RELATIONS INTERNATIONALES**

Le président de l'université Savoie Mont Blanc,

Vu *le code de l'éducation, notamment son article L712-3,*

Vu *les statuts de l'université Savoie Mont Blanc adoptés par le conseil d'administration en sa séance du 8 juillet 2014, modifiés,*

Vu *le règlement intérieur de l'université Savoie Mont Blanc adopté par le conseil d'administration en date du 8 juillet 2014, modifié,*

Vu *le vote émis par les membres du conseil d'administration de l'université Savoie Mont Blanc, en sa séance du 7 janvier 2025, portant élection de monsieur Philippe BRIAND à la présidence de l'université,*

Vu *la délibération du conseil d'administration de l'université Savoie Mont Blanc, en sa séance du 11 mars 2025, portant approbation de la délégation de pouvoir du conseil d'administration accordée au président de l'université,*

ARRÊTE

Article 1 : Les tarifs des activités organisées par la direction des relations internationales (DRI) de l'université Savoie Mont Blanc, pour l'année 2026, sont fixés comme suit :

Tarifs des activités organisées par la DRI pour l'année 2026		
Libellé	Date	Tarif par participant
FÉCLAZ 2026 : Journée d'intégration à la Féclaz	24 janvier 2026	16,50 euros
Staff Week FLE ACCENTS	18 mai 2026 au 22 mai 2026	220,00 euros
		198,00 euros <i>(tarif spécifique aux partenaires du réseau UNITA/ GEMINAE - réduction)</i>
SMILE 2026	22 au 26 juin 2026	220,00 euros
		110,00 euros <i>(tarif spécifique aux partenaires du réseau UNITA/ GEMINAE - réduction)</i>
SMILE 2026 Excursion à Chamonix	27 juin 2026	55,00 euros
Cours FLE intégration	24 août 2026 au 28 août 2026	82,50 euros
Week-end d'intégration à Courchevel	28 au 30 août 2026	100,00 euros
Welcome party 2026	Octobre 2026 <i>(date à confirmer)</i>	5,00 euros

Article 2 : Le présent arrêté est affiché dans les locaux de l'université Savoie Mont Blanc et sur son site internet.

Article 3 : Le directeur général des services de l'université Savoie Mont Blanc est chargé de l'exécution du présent arrêté.